



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

HBP/1999/10
15 juin 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
Point 5 f) de l'ordre du jour provisoire
de la soixantième session
(Genève, 13-15 septembre 1999)

RECHERCHE URBAINE ET RÉGIONALE

Note de la délégation du Royaume-Uni

Introduction

1. À sa cinquante-neuvième session, en septembre 1998, le Comité des établissements humains était convenu que les Conférences de la CEE sur la recherche urbaine et régionale offriraient aux décideurs et aux chercheurs un cadre exceptionnel pour débattre des questions d'actualité (ECE/HBP/110, par. 14 f) i)). Il s'était félicité de l'offre de principe faite par la délégation du Royaume-Uni d'accueillir la neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale en l'an 2002.

2. La présente note, établie par le Ministère de l'environnement, des transports et des régions du Royaume-Uni en concertation avec le Bureau du Comité et le secrétariat, propose les thèmes de la Conférence à titre préliminaire, en fonction des résultats de la huitième Conférence tenue à Madrid (Espagne) en 1998 et donne une première idée de l'organisation des travaux préparatoires en vue de cette conférence.

I. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA HUITIÈME CONFÉRENCE

3. La huitième Conférence avait pour thèmes la mondialisation, les contradictions entre les grandes tendances de l'aménagement de l'espace urbain et les impératifs d'un développement durable, ainsi que le rôle des principaux acteurs dans l'élaboration et l'application de politiques de développement des villes. Le principal constat auquel elle avait abouti était qu'en dépit des

différences d'administration et de gestion des affaires publiques, tous les pays de la CEE ont la même vision du développement durable et se trouvent confrontés aux mêmes problèmes, et que les travaux de recherche pour y trouver des solutions offrent de multiples possibilités de coopération. Les participants ont noté que l'étude des aspects socioéconomiques du développement durable était beaucoup moins avancée que celle des aspects touchant à l'environnement. Il faut mettre davantage en relief les relations entre le volet environnemental, le volet économique et le volet social de la durabilité et faire porter les travaux de recherche sur les trois à la fois.

4. De l'avis général, des zones urbaines compactes, socialement intégrées et dotées de bonnes lignes de transport public correspondent à un développement urbain durable. Si l'expansion urbaine est inévitable, la meilleure des solutions est de la planifier. Les principaux problèmes tiennent à la polarisation sociale et à l'augmentation du trafic en ville. La Conférence a noté qu'aucune ville, même celles qui ont obtenu de très bons résultats dans d'autres domaines du développement durable ne s'était sérieusement attaquée à ces problèmes.

5. Pour assurer, sur le plan régional, la pérennité de l'environnement construit, il faut absolument utiliser au mieux les établissements existants et améliorer les réseaux qui les relient. Un aménagement efficace de l'espace régional est considéré comme le meilleur moyen de combattre la polarisation sociale due à la mainmise économique exercée de l'extérieur par les sociétés multinationales. En créant des réseaux urbains bien conçus pour favoriser la cohésion, la concurrence et la croissance économiques, les régions peuvent devenir concurrentielles sur la scène internationale tout en gardant la maîtrise de leur économie, ce qui facilite la mise en place d'une planification concertée pour régler les questions locales et promouvoir l'équité sociale.

6. Pour être efficace, l'aménagement régional doit être le fruit d'une solide coopération entre le secteur public et le secteur privé à tous les niveaux ainsi que d'une mobilisation effective des collectivités locales. Cela est absolument indispensable pour favoriser la concertation au niveau de l'élaboration des politiques et de leur application sur le plan local. De surcroît, il est nécessaire d'intégrer les grands domaines d'action, à la fois horizontalement et verticalement afin que la mise en oeuvre des politiques se répercute du niveau national jusqu'au plan local en passant par le niveau régional.

7. La recherche joue un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques et l'appel à la concertation à tous les niveaux. La coopération entre chercheurs et la mise en commun des connaissances peuvent être très profitables, et il faut encourager l'établissement de liens, le travail en réseaux et les actions concertées entre chercheurs et praticiens de différentes disciplines, organisations et nations. La région de la CEE est un champ d'expérience idéal pour étudier les moyens de réaliser une croissance économique et un aménagement urbain écologiquement viables. La huitième Conférence a dégagé un certain nombre de thèmes de recherche pour l'avenir, qui sont présentés dans l'annexe.

II. PROPOSITIONS DE THÈMES ET SUJETS POUR LA NEUVIÈME CONFÉRENCE

8. À la lumière des nouvelles perspectives qui se sont dégagées du débat de la huitième Conférence sur les moyens d'intégrer le développement urbain durable dans un programme plus vaste de développement durable, il est proposé d'adopter les trois thèmes et neuf sujets ci-après. L'un de ces trois thèmes pourrait être celui de la Conférence :

Thème I : Villes et régions (relations entre les centres urbains et leurs zones d'influence)

Sujets : a) Liaisons : transports, télécommunications, liens et réseaux économiques;

b) flux : ressources (humaines et matérielles); énergie; déchets; biens et services;

c) Organisation : planification; systèmes de gestion des affaires publiques et d'administration.

Thème II : Structure des villes (relations entre la structure physique et les questions socioéconomiques)

Sujets : a) Environnement urbain : conception; densité; urbanisation diversifiée; aménagements culturels et de loisirs; préservation de la nature; chemins de promenade; efficacité énergétique; déchets et pollution; accès et transport; parc de stationnement; espaces verts;

b) Pérennité des villes : modes d'habitat (prise en compte de la forte demande de développement et réduction au maximum de l'étalement des villes); pérennité de différents types et tailles de zones urbaines;

c) Société urbaine : équité sociale grâce à un bon aménagement urbain; pérennité des zones urbaines grâce au choix des modes de vie; gestion de l'espace urbain en associant différents organismes et intérêts.

Thème III : Pérennité des villes (intégration de l'aménagement de l'espace et de l'aménagement urbain; interaction entre le secteur public et le secteur privé)

Sujets : a) Partenariats : coopération entre le secteur public et le secteur privé; participation des collectivités; création de réseaux de recherche efficaces;

b) Politique : intégration des politiques, de leur mise en oeuvre ainsi que de l'aménagement stratégique (régional) et urbain au niveau régional et au niveau local; intégration de l'utilisation des sols, des transports et des questions économiques et sociales dans des plans d'aménagement de l'espace;

- c) Indicateurs : mesure des éléments de référence, des processus et des résultats; données disponibles; établissement des objectifs.

III. ORGANISATION ET CALENDRIER

9. La Conférence aurait lieu en juin 2002 dans une ville du centre de l'Angleterre dotée d'un bon réseau de transport, Birmingham, Leeds ou Nottingham par exemple. Elle serait précédée de visites techniques qui illustreraient le développement des villes et des zones avoisinantes dans la perspective des thèmes de la Conférence.

10. Il est proposé de créer une équipe spéciale composée d'experts internationaux qui seraient chargés d'établir un document de fond sur la structure urbaine, son influence et ses répercussions. Ce document serait distribué aux participants à la Conférence qui présenteraient en retour des communications dans le cadre des trois thèmes de la Conférence. Celle-ci s'articulerait autour de ces communications et des débats qu'elles susciteraient, un rapporteur ayant été désigné pour chaque thème. Les rapporteurs établiraient également des résumés des débats, ce qui permettrait de dégager des conclusions structurées qui seraient présentées pour information à la Conférence suivante et utilisées aux fins du programme de travaux de recherche à réaliser jusque-là.

11. Le calendrier des travaux préparatoires pourrait être le suivant :

- a) Création de l'équipe spéciale : mai 2000;
- b) Première réunion de l'équipe spéciale (mise en place) : juin 2000;
- c) Deuxième réunion de l'équipe spéciale (examen des informations) : novembre 2000;
- d) Troisième réunion de l'équipe spéciale (plan d'ensemble du document de fond) : juin 2001;
- e) Quatrième réunion de l'équipe spéciale (version préliminaire du document et projet de programme) : septembre 2001;
- f) Diffusion du programme, du document de fond et des invitations pour la présentation des communications en retour : janvier 2002;
- g) La Conférence, précédée d'une consultation informelle sur les questions d'organisation : juin 2002.

Annexe

THÈMES DE RECHERCHE PROPOSÉS À LA HUITIÈME CONFÉRENCE
SUR LA RECHERCHE URBAINE ET RÉGIONALE

- A. Questions relatives au développement urbain durable
1. Signification des espaces verts et publics en milieu urbain;
 2. Incidence des grands projets sur la durabilité urbaine;
 3. Relations entre la structure physique urbaine, la structure démographique, les ressources socioéconomiques des habitants, leurs valeurs et leurs styles de vie et leur comportement envers l'environnement;
 4. Effets, sur l'économie, des structures physiques urbaines durables;
 5. Rôle des ressources naturelles dans l'environnement urbain;
 6. Amélioration des conditions de logement et conséquences pour le développement durable.
- B. Questions de mondialisation et tendances internationales
7. Rôle des organisations supranationales dans le développement urbain;
 8. Rôle du secteur privé dans le développement urbain et rôle du secteur public dans l'aménagement des villes;
 9. Polarisation sociale et dualisation des régions urbaines et tendances nouvelles des marchés urbains de l'emploi;
 10. Rôle des sous-cultures urbaines;
 11. Évolution des schémas de systèmes urbains;
 12. Connexion des villes au-delà des frontières.
- C. Procédures et méthodes de planification
13. Adoption d'une nouvelle conception de la planification : intégration de la planification urbaine dans le cadre de la planification stratégique;
 14. La fiscalité en tant que politique de redistribution des avantages du développement urbain et moyen d'orienter le développement et l'action dans la durée;
 15. Rôle des connaissances scientifiques dans la formulation et l'application des politiques d'environnement;

16. Établissement d'un système d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour suivre le développement urbain dans une optique de comparaison; en outre, utilisation de systèmes d'information géographique pour l'élaboration des indicateurs;
 17. Différenciation des modèles de durabilité selon la taille et le type des villes;
 18. Prévisions à long terme pour analyser et visualiser les problèmes de développement urbain futurs.
- D. Évaluation des politiques
19. Effets des instruments de politique à l'appui de l'effort des villes pour parvenir à un développement durable et atteindre la justice sociale;
 20. Conséquences sur l'environnement du développement urbain, qui est actuellement orienté sur la croissance;
 21. Évaluation des expériences d'application des principes du développement durable à la conception d'établissements humains.
- E. Les acteurs de la planification et du développement et leur rôle
22. Relation entre l'expansion urbaine et les frontières administratives;
 23. Attitude du public envers la configuration des établissements urbains;
 24. Efficacité des réseaux et des liaisons de recherche pour stimuler la formulation et l'application d'une politique de planification;
 25. Méthodes et pratiques de participation au développement urbain.
